

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES STAGES ORGANISES PAR UN TEMPS POUR ÊTRE SRL

La SRL UN TEMPS POUR ÊTRE se réserve le droit de modifier à tout moment ses conditions générales de vente. En cas de modifications, celles-ci seront applicables à toute inscription intervenant à compter de la publication des conditions générales de vente modifiées sur le site www.untempspouretre.net

Article 1 : L'inscription à un stage de la SRL UN TEMPS POUR ÊTRE implique l'adhésion entière et sans réserve du/de la stagiaire aux présentes conditions générales de vente.

Article 2. RESERVATION

2.1. En s'inscrivant au stage, le/la stagiaire reconnaît le faire sous sa pleine et entière responsabilité.

2.2. La réservation d'un stage est prise en compte dès réception du formulaire d'inscription dûment complété et signé.

2.3. La réservation sera effective lorsque le/la stagiaire reçoit un mail de confirmation de la SRL UN TEMPS POUR ÊTRE et qu'il/elle procède au paiement intégral de son stage.

2.4. La SRL UN TEMPS POUR ÊTRE s'engage à appliquer les tarifs en vigueur au moment de l'inscription.

Article 3 : CONDITIONS D'ANNULATION

3.1. Si l'annulation intervient plus de 30 jours ouvrables avant le début du stage, aucun frais d'annulation n'est appliqué et les arrhes seront remboursées ou déplacées sur un autre stage de valeur équivalente avec l'accord mutuel des parties.

3.2. Si l'annulation intervient entre 30 jours et 15 jours ouvrables avant le début du stage, les frais d'annulation s'élèveront à 30% du prix du stage, à moins que le participant s'engage sur un autre stage de valeur équivalente ou force majeure.

3.3. Si l'annulation intervient entre 14 jours et 7 jours ouvrables avant le début du stage, les frais d'annulation s'élèveront à 60% du prix du stage, à moins que le participant s'engage sur un autre stage de valeur équivalente ou force majeure.

3.4. Si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le début du stage, les frais d'annulation s'élèveront à 100% du prix du stage, à moins que le participant s'engage sur un autre stage de valeur équivalente ou force majeure.

3.5. Tout stage commencé est dû dans son intégralité.

3.6. La SRL UN TEMPS POUR ÊTRE se réserve le droit d'annuler tout stage en cas d'inscription insuffisante (minimum 6 personnes) et remboursera alors intégralement le/la stagiaire.

3.7. La SRL UN TEMPS POUR ÊTRE se réserve le droit d'exclure, à ses frais, un/une stagiaire qui ne respecterait pas les règles élémentaires de vie en collectivité ou qui détériorerait les installations.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente de la SRL UN TEMPS POUR ÊTRE et marquer mon accord sur celles-ci.

Le202..

Signature :